

INFORMATIONS POST AGO

ZITOUNA TAKAFUL

Siège Social : Immeuble Zitouna Takaful, Avenue de la Bourse, les jardins du Lac, 1053 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 Avril 2023, la société Zitouna Takaful publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ Tableau de variation des actifs nets du fonds des adhérents
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION : Ratification de la tenue de l'Assemblée

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant que tous les actionnaires sont présents ou représentés, ratifie le lieu de participation à la présente Assemblée et la déclare régulièrement constituée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2022, approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 et quitus aux Administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice clos au 31/12/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Approbation des opérations prévues au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve, sans réserve, toutes les opérations qui y sont citées.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport du Comité de Supervision Sharaique

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Comité de Supervision Sharaique relatif à l'exercice 2022, approuve dans toutes ses dispositions ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : Dotation au fonds social

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de doter le fonds social ZITOUNA TAKAFUL d'un prélèvement de 2% sur les bénéfices nets de l'opérateur au titre de l'exercice 2022, soit la somme de 125 103 dinars (cent vingt-cinq mille cent trois dinars)

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2022

1- Résultat de l'Opérateur (en DT)

Résultat de l'exercice 2022- النتيجة المحاسبية	6 255 151
Report à nouveau antérieur- النتيجة المؤجلة للسنة السابقة	1 256 107
Bénéfice distribuable- النتيجة القابلة للتوزيع	7 511 259
Réserve légale- الإحتياطات القانونية	375 563
Réserves pour réinvestissement exonéré- إحتياطات لفائدة استثمارات معفاة	6 000 000
Solde 2- الباقي	1 135 696
Prélèvement pour fonds social- إحتياطات للصندوق الاجتماعي	125 103
Solde 3- الباقي	1 010 593
Report à nouveau- النتيجة المؤجلة	1 010 593

2- Résultats du fonds des Adhérents (en DT)

2-1 Résultats du fonds des Adhérents Général

Surplus de l'exercice 2022- الفائض التأميني	738 680
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés- الفائض التأميني المؤجل للسنوات السابقة	0
Solde 1- الباقي	738 680
Réserves pour réinvestissement exonéré- إحتياطات لفائدة استثمارات معفاة	0
Solde 2- الباقي	738 680
Provision d'équilibrage- مدخرات تغطية عجز صناديق المشتركين	738 680
Solde 3- الباقي	0
surplus à distribuer- فائض التأمين القابل للتوزيع	0
Solde 4- الباقي	0
Surplus du fonds des adhérents reporté- الفائض التأميني المؤجل	0

2-1 Résultats du fonds des Adhérents familial

Surplus de l'exercice 2022- الفائض التأميني	349 277
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés- الفائض التأميني المؤجل للسنوات السابقة	0
Solde 1- الباقي	349 277
Réserves pour réinvestissement exonéré- إعفاء احتياطات لفائدة استثمارات معفاة	0
Solde 2- الباقي	349 277
Provision d'équilibrage- مدخرات تغطية عجز صندوق المشتركين	349 277
Solde 3- الباقي	0
surplus à distribuer- فائض التأمين القابل للتوزيع	0
Solde 4- الباقي	0
Surplus du fonds des adhérents reporté- الفائض التأميني المؤجل	0

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : Fixation des honoraires des Membres du Comité de Supervision Sharaique pour l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires bruts des Membres du Comité de Supervision Sharaique au titre de l'exercice 2023 à un montant de cinquante mille dinars (50 000 dinars). Ces honoraires seront répartis comme suit :

- Le Président du Comité de Supervision Sharaique : Un montant annuel net de 10 000 dinars
- Les Membres du Comité de Supervision Sharaique : Un montant annuel net de 7 500 dinars

Les Membres du Comité de Supervision Sharaique perçoivent, en outre, une indemnité de présence nette de 1 000 dinars. Cette indemnité est servie à chaque Membre au titre de chaque réunion du Comité de Supervision Sharaique.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION : Ratification du budget complémentaire des jetons de présence au titre de l'exercice 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier le budget complémentaire des jetons de présences au titre de l'exercice 2022 conformément à la vingt-troisième décision du Conseil d'Administration N°53/01-2023 du 09/03/2023.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION : Fixation des jetons de présence des Administrateurs au titre de l'exercice 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un budget brut de 1MDT au titre de jetons de présence de l'exercice 2023, avec la date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

La répartition entre les Administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du Conseil d'Administration et de ses Comités en 2023 et sa distribution, sont

décidés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION : Renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide de nommer le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Madame Emna RACHIKOU et le cabinet ECC-MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Hedi KAMMOUN en tant que Co-Commissaires aux Comptes de la Société ZITOUNA TAKAFUL pour un mandat de 3 ans expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION : Désignation d'un nouveau Membre du Comité de Supervision Sharaique

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner Monsieur Abdessatar KHOULDI, nouveau Membre du Comité de Supervision Sharaique pour une période de 3 ans expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025.

En conséquence, la composition du Comité de Supervision Sharaique sera comme suit :

Membre	Echéance du mandat
Monsieur Mounit TLILI	lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2023
Monsieur Borhène NEFFETTI	lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024
Monsieur Jilani BELLAGHA	lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2024
Monsieur Abdessatar KHOULDI	lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2025

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION : Ratification des taux de commissions Wakala et Moudharaba pour l'année 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les taux de rémunération au titre de l'exercice 2023 comme suit :

- Taux de commission Wakala : 25%
- Taux de commission Moudharba : 25%

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION : Fonctions de responsabilités occupées dans d'autres sociétés par les Membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du Code Des Sociétés Commerciales, est dument informée des fonctions de responsabilités occupées par les Membres du Conseil d'Administration, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de Directoire ou de Conseil de Surveillance.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION : Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable

Actifs du Bilan Combiné arrêté au 31/12/2022 (exprimé en dinars)		31/12/2022			31/12/2021		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
	Note						
Actifs							
AC1 Actifs incorporels	1	-	444 605	444 605	-	491 163	491 163
AC11 Investissements de recherche et développement		-	-	-	-	-	-
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		-	444 605	444 605	-	491 163	491 163
AC13 Fonds commercial		-	-	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés		-	-	-	-	-	-
AC2 Actifs corporels d'exploitation	2	-	1 260 675	1 260 675	-	575 296	575 296
AC21 Installations techniques et machines		-	1 139 883	1 139 883	-	456 237	456 237
AC22 Autres installation, outillage et mobilier		-	120 792	120 792	-	119 059	119 059
AC3 Placements	3	168 328 525	44 141 551	212 470 076	134 870 450	32 572 250	167 442 700
AC31 Terrains et constructions		-	8 982 019	8 982 019	-	8 982 019	8 982 019
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		-	8 982 019	8 982 019	-	8 982 019	8 982 019
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		-	-	-	-	-	-
AC32 Placements dans les entreprises et participations		21 775 031	6 234 781	28 009 812	23 400 000	2 325 000	25 725 000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation		375 031	6 234 781	6 609 812	-	2 325 000	2 325 000
AC324 Sukuks, Bons et autres titres à revenus assimilés émis par des entreprises avec les quelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et creances sur ces entreprises		21 400 000	-	21 400 000	23 400 000	-	23 400 000
AC33 Autres placements financiers		146 220 000	28 924 751	175 144 751	111 109 000	21 265 231	132 374 231
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		3 090 000	14 360 000	17 450 000	1 590 000	9 160 000	10 750 000
AC332 Sukuks et autres titres à revenus assimilés		-	-	-	-	-	-
AC333 Prêts hypothécaires		-	-	-	-	-	-
AC333 Autres prêts		150 000	-	150 000	150 000	-	150 000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		142 980 000	14 230 000	157 210 000	109 369 000	12 038 800	121 407 800
AC336 Autres		-	334 751	334 751	-	66 431	66 431
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		333 494	-	333 494	361 450	-	361 450
AC5	4	11 228 259	-	11 228 259	10 390 551	-	10 390 551
Part des réassurances dans les provisions techniques		4 300 210	-	4 300 210	3 665 732	-	3 665 732
AC510 Provisions pour primes non acquises		925 525	-	925 525	793 177	-	793 177
AC520 Provisions d'assurance (takaful familial)		600 416	-	600 416	576 530	-	576 530
AC530 Provisions pour sinistre (takaful familial)		5 402 109	-	5 402 109	5 355 112	-	5 355 112
AC531 Provision pour sinistres (takaful général)		-	-	-	-	-	-
AC6 Créances	5	27 521 071	6 821 289	34 342 361	23 690 310	10 859 297	34 549 607
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		25 522 010	-	25 522 010	23 371 948	-	23 371 948
AC611 Primes acquises et non émises		-3 618 270	-	-3 618 270	-2 017 093	-	-2 017 093
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		23 576 677	-	23 576 677	20 502 492	-	20 502 492
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		5 563 603	-	5 563 603	4 886 549	-	4 886 549
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		6 239	-	6 239	23 236	-	23 236
AC63 Autres créances		1 992 823	4 512 245	6 505 068	295 126	1 516 918	1 812 044
AC631 Personnel		-	64 196	64 196	-	47 183	47 183
AC632 Etat, organismes de sécurité social, collectivités publiques		1 992 823	3 682 388	5 675 211	295 126	1 050 760	1 345 886
AC65 Qardh Hassan et Autres Sommes Similaires		-	-	-	-	-	-
AC66 Créances sur le Fonds des adhérents		-	2 309 045	2 309 045	-	9 342 379	9 342 379
AC7	6	13 737 613	988 521	14 726 134	12 336 372	877 150	13 213 522
Autres éléments d'actif		2 015 383	434 003	2 449 386	2 750 125	323 511	3 073 636
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		-	-	-	-	-	-
AC72 Charges reportées		8 498 501	-	8 498 501	7 588 000	-	7 588 000
AC721 frais d'acquisition reportés		3 220 879	103 061	3 323 941	1 996 597	159 914	2 156 512
AC731 Profit et loyers acquis non échus		-	-	-	-	-	-
AC732 Estimations de réassurance - acceptation		2 850	451 457	454 307	1 650	393 725	395 375
AC733 Autres comptes de régularisation		-	-	-	-	-	-
Total de l'actif		220 815 469	53 656 641	274 472 110	181 287 683	45 375 157	226 662 840

Actifs nets/Capitaux propres et passif du bilan combiné arrêté au 31/12/2022 (exprimé en dinars)	Note	31/12/2022			31/12/2021		
		Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné	Fonds des Adhérents	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful	Entreprise Takaful et/ou Rétakaful combiné
Actifs Nets des Adhérents	7						
AN1 Déficit du fonds des adhérents des exercices antérieurs reportés		-	-	-	-	-	-
AN2 Provisions D'équilibrage du fonds des Adhérents		2 261 932	-	2 261 932	1 173 974	0	1 173 974
AN5 Autres Actifs Nets		3 090 000	-	3 090 000	3 090 000	-	3 090 000
Total des Actifs Nets des Adhérents		5 351 932	-	5 351 932	4 263 974	0	4 263 974
Capitaux propres des Actionnaires	8						
CP1 Capital social ou fonds équivalent		-	25 000 000	25 000 000	-	25 000 000	25 000 000
CP2 Réserves		-	1 133 709	1 133 709	-	758 146	438 803
CP4 Autres Capitaux propres		-	20 001 178	20 001 178	-	14 155 208	9 343 794
CP5 Résultat reporté		-	1 010 593	1 010 593	-	1 256 108	816 139
Total capitaux propres après affectation		-	47 145 480	47 145 480	-	41 169 463	41 169 463
Total actifs nets et capitaux propres		5 351 932	47 145 480	52 497 411	4 263 974	41 169 463	45 433 437
Autres passifs							
PA1 Autres passifs financiers		-	731 184	731 184	-	-	-
PA14 Dettes envers des établissements bancaires et financiers	9	-	731 184	731 184	-	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges	10	3 400 000	1 100 000	4 500 000	1 800 000	900 000	2 700 000
PA23 Autres provisions		3 400 000	1 100 000	4 500 000	1 800 000	900 000	2 700 000
PA3 Provisions techniques brutes		193 231 389	-	193 231 389	151 830 235	-	151 830 235
PA310 Provisions pour primes non acquises		32 614 298	-	32 614 298	29 567 698	-	29 567 698
PA320 Provisions d'assurance (takaful familial)		97 672 270	-	97 672 270	69 669 852	-	69 669 852
PA330 Provisions pour sinistre (takaful familial)		2 545 398	-	2 545 398	1 752 215	-	1 752 215
PA331 Provision pour sinistre (takaful général)		60 399 423	-	60 399 423	50 840 199	-	50 840 199
PA361 Autres provisions techniques (takaful général)		-	-	-	271	-	271
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		8 109 818	-	8 109 818	7 494 093	-	7 494 093
PA6 Autres dettes		9 850 897	3 974 559	13 825 455	15 899 381	2 672 776	18 572 156
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		83 284	-	83 284	83 816	-	83 816
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance		4 768 634	-	4 768 634	4 822 726	-	4 822 726
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	11						
PA622 Autres	12						
PA63 Autres dettes		2 689 933	3 974 559	6 664 492	1 650 460	2 672 776	4 323 235
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		-	282 751	282 751	-	233 135	233 135
PA632 Personnel		-	2 299 181	2 299 181	-	1 593 692	1 593 692
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectives publiques		1 448 372	794 941	2 243 313	1 052 160	596 654	1 648 814
PA634 Créiteurs divers		1 241 561	597 686	1 839 247	598 299	249 295	847 594
PA66 Dettes envers l'opérateur du Fonds		2 309 045	-	2 309 045	9 342 379	-	9 342 379
PA7 Autres passifs		871 433	705 419	1 576 852	-	632 919	632 919
PA71 Comptes de régularisation passif							
PA710 Report de commissions reçues des réassurances		871 433	-	871 433	-	-	-
PA712 Autres comptes de régularisation passif	13	-	705 419	705 419	-	632 919	632 919
Total du passif		215 463 537	6 511 161	221 974 699	177 023 709	4 205 695	181 229 403
Total des Actifs nets/capitaux propres et du passif		220 815 469	53 656 641	274 472 110	181 287 683	45 375 157	226 662 840

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En dinars

Libellé	Capital Social	Résultat reporté	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Prélèvement pour fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	25 000 000	1 256 107	758 146	13 860 000	16 075	1 256 107	6 255 151	47 145 480
Affectation du résultat 2022		-245 515	375 563	6 000 000	125 103	-245 515	-6 255 151	
Capitaux propres au 31/12/2022 après Affectation	25 000 000	1 010 593	1 133 709	19 860 000	141 178	1 010 593	0	47 145 480

IV-Tableau de variation de l'actif net des adhérents

En dinars

Libellé	Actifs Nets 2021 Avant Affectation	Affectations et imputations	Distributions	Surplus ou déficit N	Actifs Nets 2022 Avant Affectation
Déficits du fonds des adhérents des exercices antérieurs	-	-	-	-	-
Provisions d'Equilibrage pour fonds des adhérents	365 553	808 421	-	-	1 173 974
Qardh Hassan non remboursé	-	-	-	-	-
Surplus ou déficit de l'exercice 2021	2 308 421	-2 308 421	-	-	-
Réinvestissement Exonérés	1 590 000	1 500 000			3 090 000
Surplus ou déficit de l'exercice 2022	-	-	-	1 087 957	1 087 957
TOTAL	4 263 974	-	-	1 087 957	5 351 932

IV-Liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Représentant	Mandat	Fin du Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
Monsieur Victor Nazeem RIDHA AGHA	Lui -Même	3 ans	2024(**)	Président du Conseil		<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'Administration de Banque ZITOUNA - Président du Conseil d'Administration de LA SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE MARINA GAMMARTH - Président Directeur Général de La Société HANNIBAL MEDICAL CENTER IHMC - Président Directeur Général de la Société GOLF TABARKA - Président Directeur Général de la Société LA CIGALE GAMMARTH - Président Directeur Général de la Société LA CIGALE TABARKA - Président Directeur Général de la Société MAJDA TUNISIA
Banque ZITOUNA	Nabil EL MADANI	3 ans	2024(**)	Administrateur	Banque	<ul style="list-style-type: none"> - Membre au Conseil d'Administration de La Société TUNISIE TELECOM - Membre au Conseil d'Administration de La Société ZITOUNA PAYEMENT - Membre au Conseil d'Administration de la Société MAJDA MSS - Président du Conseil de la Société ZITOUNA TAMKEEN
Monsieur Adel ALAYA	Lui -Même	3 ans	2024(**)	Administrateur	Gérant de la Société MAJDA COMMERCE INTERNATIONAL	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil de la Société ZITOUNA CAPITAL - Membre au Conseil d'Administration de La Société ZITOUNA FINANCES - Président du Conseil d'Administration de la Société ZITOUNA PAYEMENT - Président du Conseil d'Administration de la Société MAJDA MSS - Membre au Conseil d'Administration de La Société BANQUE ZITOUNA - Membre au Conseil d'Administration de La Société LA CIGALE GAMMARTH - Membre au Conseil d'Administration de La Société GOLF TABARKA - Membre au Conseil d'Administration de La Société LA CIGALE TABARKA - Membre au Conseil d'Administration de La Société HANNIBAL MEDICAL CENTER IHMC

Administrateur	Représentant	Mandat	Fin du Mandat	Qualité	Principales activités professionnelles	Mandats dans d'autres conseils d'administration
Monsieur Hamdi BEN REJEB	Lui -Même	3ans	2024(**)	Administrateur	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Membre au Conseil d'Administration de BANQUE ZITOUNA, - Membre au Conseil d'Administration de La Société ZITOUNA FINANCES - Membre au Conseil d'Administration de La Société ZITOUNA PAYEMENT
Monsieur Salem BESSAOUD	Lui -Même	3 ans	2024(**)	Administrateur	Gérant du Bureau d'étude VALORIS	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de Banque ZITOUNA, - Membre au Conseil d'Administration de La Société ZITOUNA PAYEMENT - Membre au Conseil d'Administration STB Manager
Monsieur Mahfoudh BAROUNI	Lui -Même	3 ans	2024(**)	Administrateur	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Président du Conseil d'Administration de la société ATID-CO, - Président Directeur Général de la société ATID SICAF - Administrateur Indépendant au Conseil d'Administration de Banque EL WIFEAK, - Membre au Conseil d'Administration de la société SOTUMAG - Membre au Conseil d'Administration de la société INVESTMENT HOUSE.
Monsieur Makrem BEN SASSI	Lui-même	3 ans	2024(**)	Administrateur	Directeur Général ZITOUNA TAKAFUL	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant de La Société ZITOUNA TAKAFUL au Conseil d'Administration de la Société ZITOUNA TAMKEEN - Représentant de La Société ZITOUNA TAKAFUL au Conseil d'Administration de La Société ZITOUNA PAYEMENT